



Rapport annuel sur l'état de l'égalité de genre à l'Université de Namur 2014

Claire Lobet-Maris, Laurence Hennuy, Alexis Van Espen



UNIVERSITÉ
DE NAMUR

**KEEP
CALM
AND BE
GENDER
SENSITIVE**

Crédits photos : © Université de Namur.

Contenu

Contenu	3
Plan du document	4
Tableaux et graphiques	5
Mot du Recteur	7
Analyse comparative	9
Précautions méthodologiques	10
Comparaison entre institutions.....	12
Analyse par domaine	13
Observations générales	16
Domaines les plus proches de la parité	17
Domaines les plus féminins	19
Domaines les plus masculins	23
Autres domaines remarquables	25
Personnel académique	27
Personnel scientifique	28
Personnel administratif, technique et de gestion (PATG).....	29
Organes de décision.....	30
Politiques menées par l'UNamur	31
Actions positives	32
Actions transversales.....	33
La question du genre dans l'enseignement	37
La question du genre dans la recherche.....	39
Institutionnalisation de la question du genre.....	52
Liste des personnes de référence	60

○ Tableaux

Tableau 1 — Source des données comparatives.	10
Tableau 2 — Évolution du pourcentage d'inscriptions étudiantes féminines. Source : CREF 1.7.1.	12
Tableau 3 — Pourcentage d'inscriptions féminines à l'UNamur et dans la FWB-HUN, par domaine (2012). Source : CREF 1.7.1.	13
Tableau 4 — Pourcentage d'inscriptions féminines à l'UNamur et dans la FWB-HUN, par domaine (2007). Source : CREF 1.7.1.	14
Tableau 5 — Pourcentage d'inscriptions féminines à l'UNamur et dans la FWB-HUN, par domaine (2002). Source : CREF 1.7.1.	15
Tableau 6 — Les organes décisionnels de l'Unamur respectent-ils le critère « un tiers deux tiers » ? Source : UNamur.	30

○ Graphiques

Graphique 1 — Pourcentage d'inscriptions féminines, à l'échelle des institutions et du domaine [Sciences politiques, sociales et de communication]. Source : CREF 1.7.1.	17
Graphique 2 — Pourcentage d'inscriptions féminines, à l'échelle des institutions et du domaine Histoire, art et archéologie. Source : CREF 1.7.1.	18
Graphique 3 — Pourcentage d'inscriptions féminines, à l'échelle des institutions et du domaine Langues et lettres. Source : CREF 1.7.1.	19
Graphique 4 — Pourcentage d'inscriptions féminines, à l'échelle des institutions et du domaine Sciences biomédicales et pharmaceutiques. Source : CREF 1.7.1.	20
Graphique 5 — Pourcentage d'inscriptions féminines, à l'échelle des institutions et du domaine Sciences vétérinaires. Source : CREF 1.7.1.	21
Graphique 6 — Pourcentage d'inscriptions féminines, à l'échelle des institutions et du domaine Sciences médicales. Source : CREF 1.7.1.	22
Graphique 7 — Pourcentage d'inscriptions féminines, à l'échelle des institutions et du domaine Sciences. Source : CREF 1.7.1.	23
Graphique 8 — Pourcentage d'inscriptions féminines, à l'échelle des institutions et du domaine Sciences économiques et de gestion. Source : CREF 1.7.1.	24

Graphique 9 — Pourcentage d'inscriptions féminines, à l'échelle des institutions et du domaine Philosophie. Source : CREF 1.7.1.	25
Graphique 10 — Pourcentage d'inscriptions féminines, à l'échelle des institutions et du domaine Sciences juridiques. Source : CREF 1.7.1.	26
Graphique 11 — Personnel académique : pourcentage des ETP dévolus à des femmes. Source : CREF 4.1.1.	27
Graphique 12 — Personnel scientifique : pourcentage des ETP dévolus à des femmes. Source : CREF 4.1.2.	28
Graphique 13 — PATG : pourcentage des ETP dévolus à des femmes. Source : CREF 4.1.3.	29

Mot du Recteur

Le féminisme n'est pas le « devenir-hommes » des femmes mais le « devenir autre » des hommes et des femmes.

Françoise COLLIN, 2005.

Un rapport sur la politique de Genre dans notre Université est, pour son Recteur, une occasion de nous interroger sur le monde que nous construisons tant au niveau du fonctionnement de l'Université que des savoirs qu'elle produit et qu'elle transmet. Les autorités politiques qui ont souhaité et encouragé ce rapport peuvent se féliciter des réflexions et des actions auxquelles leur initiative a donné lieu.

Dans notre Université, la traduction politique de cette question du Genre n'est pas féministe mais plutôt profondément humaniste. Quel monde universitaire commun voulons-nous ? À travers cette question qui peut apparaître aux yeux de certains comme bien large, c'est en fait des interrogations bien opérationnelles mais aussi politiques et sociétales que soulève notre politique de Genre.

Le « monde commun », c'est d'abord se demander si les règles de fonctionnement, les normes qui balisent le parcours de nos académiques,

nos scientifiques et nos administratifs donnent à chacun et chacune une réelle égalité d'exister et de s'épanouir dans l'Université.

Le « monde commun », c'est ensuite se questionner sur nos populations étudiantes. La diversité des genres qui peuple nos auditoires de manière très inégale est une chance si nous y trouvons là l'occasion de confronter les regards différents que les étudiants portent sur les savoirs et sur leur avenir dans la société de demain.

Le « monde commun », c'est enfin comprendre que certaines approches féministes, comme celles qui touchent à un meilleur partage entre vie privée et vie professionnelle mais aussi les thématiques qui sont travaillées par le Groupe Genre de notre Université, sont autant de gestes et de pensées qui s'inscrivent dans le souci de tous.

Voilà comment il faut lire notre rapport Genre et comment il faut voir dans chacune de ses pages notre volonté, certes encore modeste, de construire le « devenir autre » des hommes et des femmes de notre Université.

Yves POULLET

Recteur de l'Université de Namur



Analyse comparative



○ Terminologie

Nous désignons l'Université de Namur par UNamur. Les universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) à l'exclusion de l'UNamur sont appelées FWB-HUN. Il faut garder à l'esprit que l'analyse ne porte que sur l'enseignement supérieur universitaire.

○ Sources des données

L'analyse comparative se base sur des données fournies par le Conseil des recteurs francophones (CREF).

Variable	Source (tableau CREF)
Inscriptions	CREF 1.7.1.
Personnel académique	CREF 4.1.1.
Personnel scientifique	CREF 4.1.2.
Personnel administratif, technique et de gestion (PATG)	CREF 4.1.3.

Tableau 1 — Source des données comparatives.

Une enquête a en outre été menée en interne pour récolter des informations spécifiques à l'UNamur, par exemple sur la répartition des sièges dans les organes de décision.

○ Année Y

Pour les données étudiantes, l'année Y désigne l'année académique Y à (Y+1). Par exemple, l'année 2007 désigne l'année académique 2007-2008. Pour l'année 2007, on dispose de données définitives en fin d'année académique. Pour les années 2002 et 2012, les données ont été arrêtées au 1^{er} décembre des années 2002 et 2012, respectivement.

Pour les données relatives au personnel, l'année Y désigne l'année (Y-1). Les données sont arrêtées au 1^{er} février Y.

○ Domaines et cursus

L'UNamur n'organise pas forcément tous les cursus relevant d'un domaine. Par exemple, l'UNamur délivre des diplômes dans le domaine *Sciences économiques et de gestion*, mais pas dans le cursus Économétrie. Lorsqu'on compare les domaines d'études, on ne compare donc pas exactement les mêmes réalités. Restreindre les domaines aux cursus organisés à l'UNamur serait possible (quoique fastidieux) pour les années 2007 et 2012, mais pas pour l'année 2002, où les données du CREF sont présentées par domaine.

- **[Sciences politiques, sociales et de communication]**

L'analyse fusionne les domaines *Information et Communication* et *Sciences politiques et sociales* dans un nouveau domaine, *[Sciences politiques, sociales et de communication]*. La raison est que l'UNamur enregistre dans le domaine *Sciences politiques et sociales* les étudiants qui choisissent les études *Information et Communication*.

- **Critère « un tiers deux tiers »**

Dans un groupe, le critère « un tiers deux tiers » est satisfait si la proportion d'hommes au sein du groupe se situe dans l'intervalle $[\frac{1}{3}, \frac{2}{3}]$. La définition est équivalente si on utilise la proportion de femmes. Le critère signifie que chaque sexe occupe au moins un tiers de l'effectif du groupe.

Comparaison entre institutions

En 2002, l'UNamur atteignait la parité dans les inscriptions. La proportion d'inscriptions féminines a, depuis, augmenté et atteint 55% en 2012¹ — un taux que le reste de la FWB avait déjà atteint en 2002. Le léger retard de l'UNamur a donc été rattrapé : cette institution présente un taux d'inscriptions féminines équivalent à celui des autres universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Année	UNamur	FWB-HUN
2002	50%	55%
2007	54%	54%
2012	55%	54%

Tableau 2 — Évolution du pourcentage d'inscriptions étudiantes féminines. Source : CREF 1.7.1.

¹ Ce taux s'écarte significativement de 50% ($p < .01$).

Analyse par domaine

Les tableaux suivants donnent, pour les trois années considérées, le pourcentage d'inscriptions féminines à l'Université de Namur et dans la FWB-HUN. Ils contribuent à répondre à plusieurs questions.

1. Quels sont les domaines les plus et les moins féminisés, à l'UNamur et dans la FWB-HUN ?
2. Comment l'UNamur se compare-t-elle au reste de la Fédération Wallonie-Bruxelles ?
3. Quels domaines semblent proches de la parité ?
4. Quels domaines respectent le critère « un tiers deux tiers » ?

○ Année académique 2012-2013

R#	Domaine	UNamur	FWB Hors UN
1	Langues et lettres	80%	75%
2	Sciences vétérinaires	73%	70%
3	Sciences biomédicales et pharmaceutiques	71%	67%
4	Sciences médicales	62%	59%
5	Sciences juridiques	61%	62%
6	Histoire, art et archéologie	54%	56%
7	[Sciences politiques, sociales et de communication]	47%	59%
8	Philosophie	39%	39%
9	Sciences économiques et de gestion	39%	38%
10	Sciences	34%	36%

Tableau 3 — Pourcentage d'inscriptions féminines à l'UNamur et dans la FWB-HUN, par domaine (2012). Source : CREF 1.7.1.

○ Année académique 2007-2008

R#	Domaine	UNamur	FWB Hors UN
1	Langues et lettres	83%	76%
2	Sciences biomédicales et pharmaceutiques	70%	66%
3	Sciences médicales	68%	62%
4	Sciences vétérinaires	65%	66%
5	Sciences juridiques	62%	62%
6	Histoire, art et archéologie	61%	60%
7	Philosophie	51%	38%
8	[Sciences politiques, sociales et de communication]	49%	56%
9	Sciences économiques et de gestion	39%	37%
10	Sciences	36%	37%

Tableau 4 — Pourcentage d'inscriptions féminines à l'UNamur et dans la FWB-HUN, par domaine (2007). Source : CREF 1.7.1.

○ Année académique 2002-2003

R#	Domaine	UNamur	FWB Hors UN
1	Langues et lettres	81%	71%
2	Sciences biomédicales et pharmaceutiques	74%	68%
3	Sciences médicales	65%	57%
4	Histoire, art et archéologie	62%	61%
5	Sciences vétérinaires	60%	61%
6	Sciences juridiques	59%	60%
7	[Sciences politiques, sociales et de communication]	54%	72%
8	Philosophie	46%	41%
9	Sciences	37%	37%
10	Sciences économiques et de gestion	35%	36%

Tableau 5 — Pourcentage d'inscriptions féminines à l'UNamur et dans la FWB-HUN, par domaine (2002). Source : CREF 1.7.1.

Observations générales

L'équilibre des domaines semble comparable entre institutions : les domaines féminisés à l'UNamur le sont généralement aussi dans le reste de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les mêmes tendances s'exercent partout en FWB.

Exception à cette homogénéité, le domaine [*Sciences politiques, sociales et de communication*] présente une répartition différente à l'UNamur et en FWB-HUN².

L'attention est attirée par la sexualisation des domaines d'études universitaires : certains sont masculins, tels que celui des *Sciences*, d'autres nettement féminins, par exemple *Langues et lettres*. Ces équilibres étaient similaires en 2002 et 2007.

En 2012, trois domaines sur dix ne respectaient pas le critère « un tiers deux tiers », en défaveur des garçons. Il s'agit des domaines *Langues et lettres*, *Sciences biomédicales et pharmaceutiques* et *Sciences vétérinaires*. Pour ce dernier domaine, contrairement aux deux premiers, cette évolution est récente.

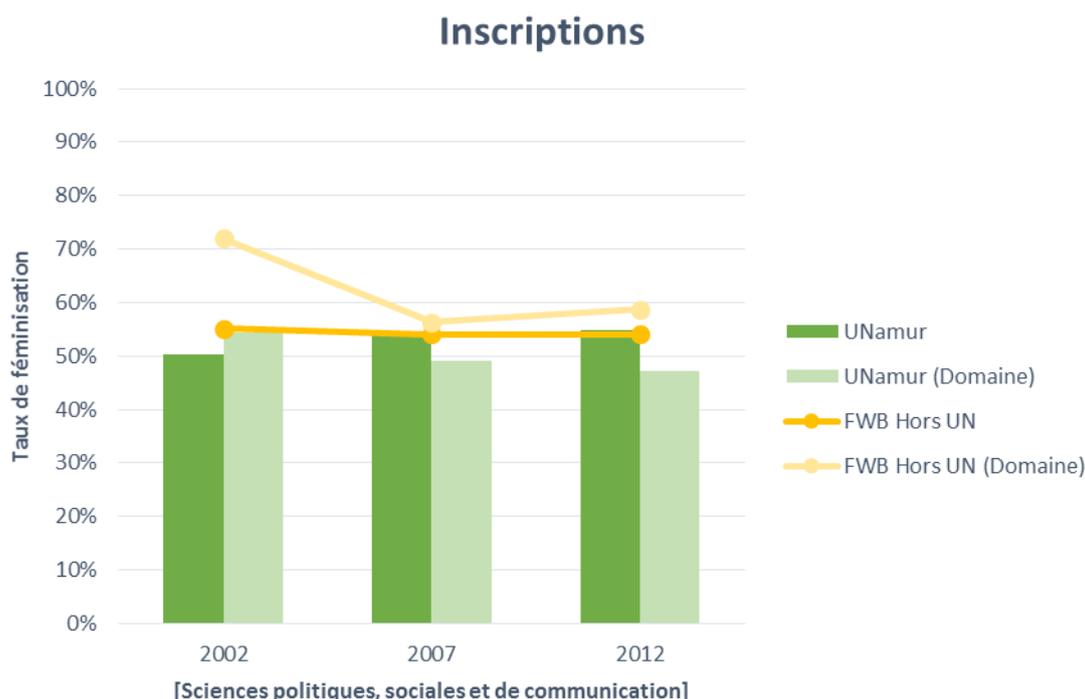
Le domaine *Sciences médicales* oscille autour des deux tiers d'inscriptions féminines. Selon les années, il satisfait ou non au critère « un tiers deux tiers ». Ce domaine est plus féminin à l'UNamur que dans la FWB-HUN, quoique l'écart se soit réduit depuis 2002.

² Pour rappel (voir page 11), les domaines Information et Communication et Sciences politiques et sociales ont été fusionnés dans un nouveau domaine, [*Sciences politiques, sociales et de communication*].

Domaines les plus proches de la parité

○ [Sciences politiques, sociales et de communication]

À l'UNamur, le domaine le plus paritaire est [*Sciences politiques, sociales et de communication*]. Cependant, cela n'est pas valable dans le reste de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'UNamur comptait, dans ce domaine, 47% d'inscriptions féminines en 2012, contre 59% dans le reste de la Fédération Wallonie-Bruxelles³. L'écart atteignait même 18 points de pourcentage en 2002.



Graphique 1 — Pourcentage d'inscriptions féminines, à l'échelle des institutions et du domaine [Sciences politiques, sociales et de communication]. Source : CREF 1.7.1.

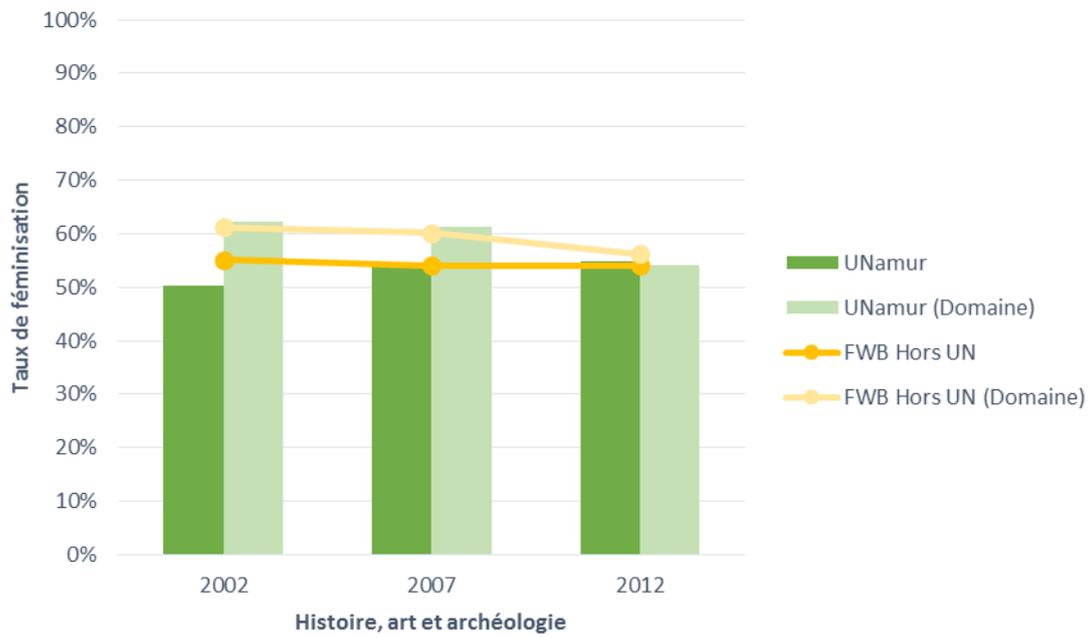
○ Histoire, art et archéologie

En 2002, à l'UNamur, les garçons représentaient 38% des inscriptions en *Histoire, art et archéologie*. Dix ans plus tard, ils en représentaient 46%. Les inscriptions dans ce domaine se sont donc équilibrées. L'évolution est comparable dans la FWB-HUN.

Sur les trois années considérées, ce domaine respectait toujours le critère « un tiers deux tiers ».

³ L'écart est significatif ($p < .01$).

Inscriptions



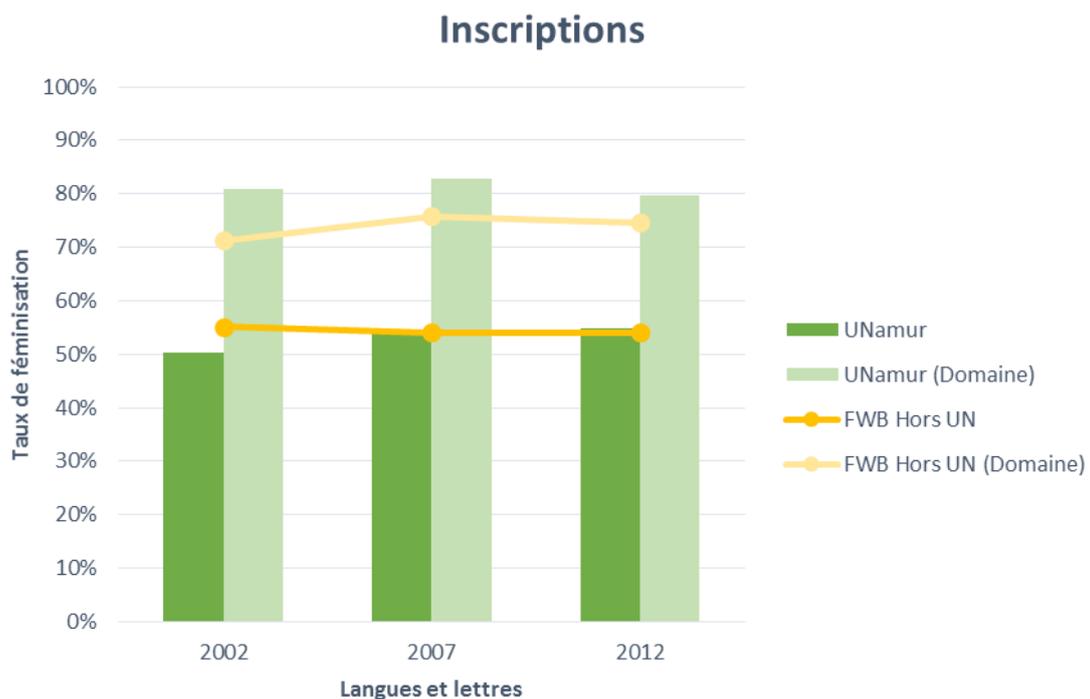
Graphique 2 — Pourcentage d'inscriptions féminines, à l'échelle des institutions et du domaine Histoire, art et archéologie. Source : CREF 1.7.1.

o Langues et lettres

À l'UNamur, le domaine le plus féminisé est *Langues et lettres*, avec seulement 20% des inscriptions assurées par des garçons. Cette proportion, qui a peu varié à l'UNamur depuis 2002, était nettement supérieure à celle observée dans le reste de la Fédération Wallonie-Bruxelles : en 2002, l'écart était de 10 points de pourcentage⁴.

Cet écart avait été réduit de moitié en 2012, non parce que l'UNamur avait augmenté la proportion de garçons dans ce domaine, mais parce que la FWB-HUN y avait vu augmenter sa proportion d'inscriptions féminines. En 2012, la FWB-HUN enregistrait 75% d'inscriptions féminines en *Langues et lettres*. L'écart avec l'UNamur (80%) n'est plus significatif.

Sur les trois années considérées, le domaine *Langues et lettres* ne respectait pas le critère « un tiers deux tiers ».



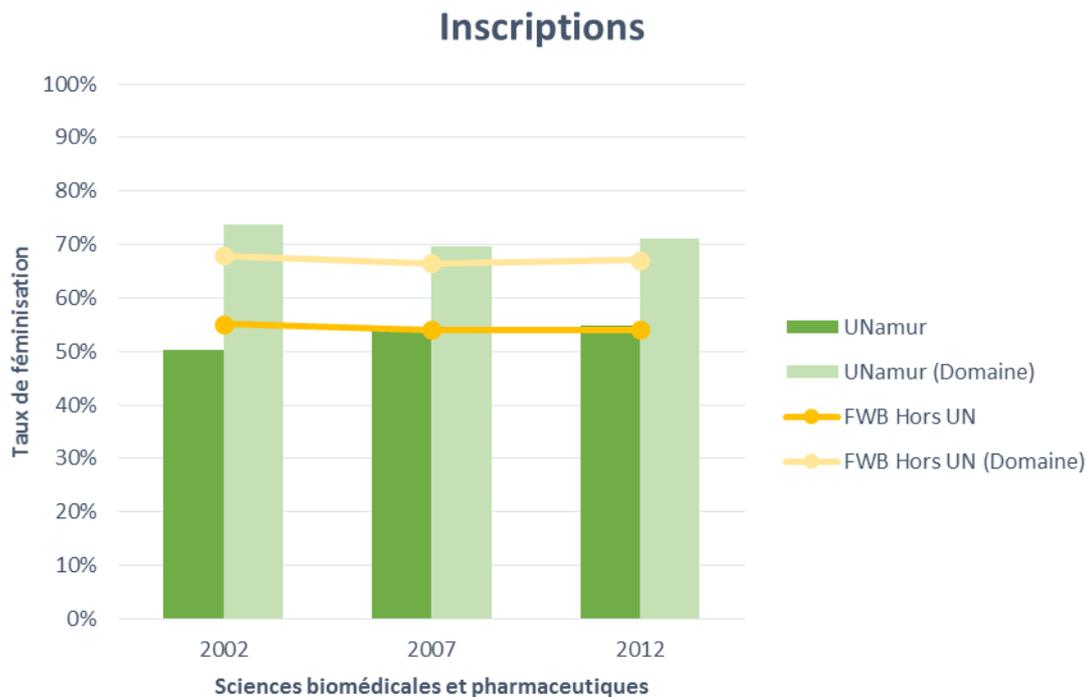
Graphique 3 — Pourcentage d'inscriptions féminines, à l'échelle des institutions et du domaine Langues et lettres. Source : CREF 1.7.1.

⁴ L'écart est significatif ($p < .01$).

○ Sciences biomédicales et pharmaceutiques

En 2002, l'UNamur enregistrait 74% d'inscriptions féminines dans le domaine *Sciences biomédicales et pharmaceutiques*. Dix ans plus tard, ce taux atteignait 71%. Dans le reste de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ces chiffres sont légèrement inférieurs.

Sur les années considérées, ce domaine ne respectait pas le critère « un tiers deux tiers ».

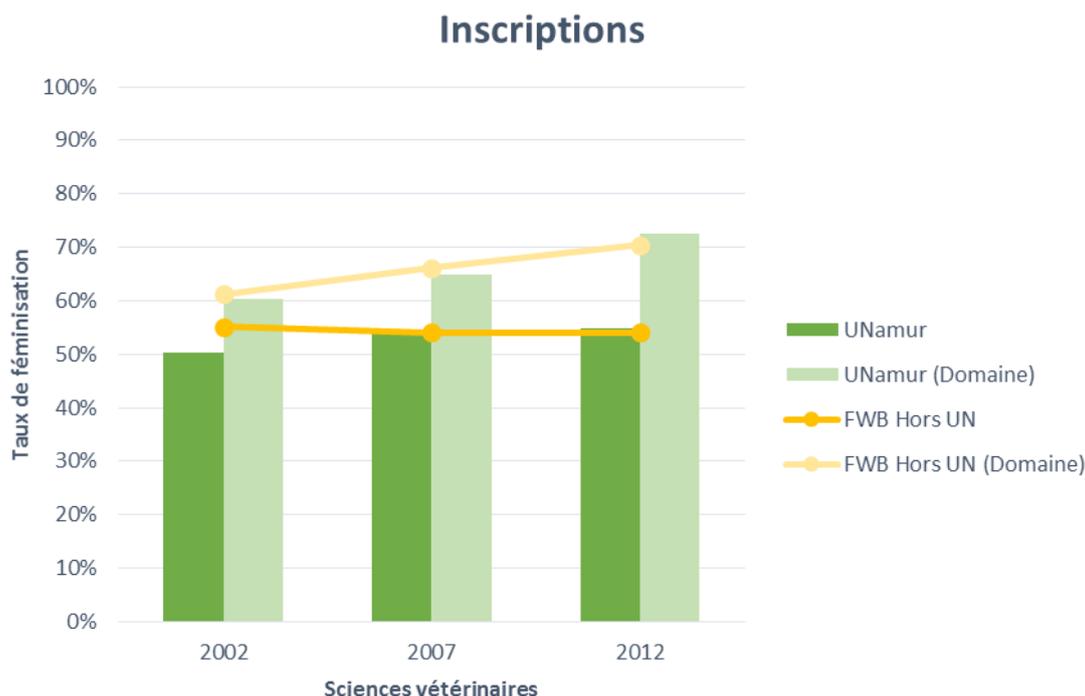


Graphique 4 — Pourcentage d'inscriptions féminines, à l'échelle des institutions et du domaine Sciences biomédicales et pharmaceutiques. Source : CREF 1.7.1.

○ Sciences vétérinaires

Le domaine *Sciences vétérinaires* tend à se féminiser dans l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles. En 2002, l'UNamur enregistrait 60% d'inscriptions féminines dans ce domaine ; il y en avait 73% en 2012. Ces chiffres sont similaires à ceux observés dans le reste de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En 2002 et 2007, ce domaine satisfaisait au critère « un tiers deux tiers ». Ce n'était plus le cas en 2012.



Graphique 5 — Pourcentage d'inscriptions féminines, à l'échelle des institutions et du domaine Sciences vétérinaires. Source : CREF 1.7.1.

○ Sciences médicales

Le domaine *Sciences médicales* se féminise également, mais cette tendance est plus marquée à l'UNamur.

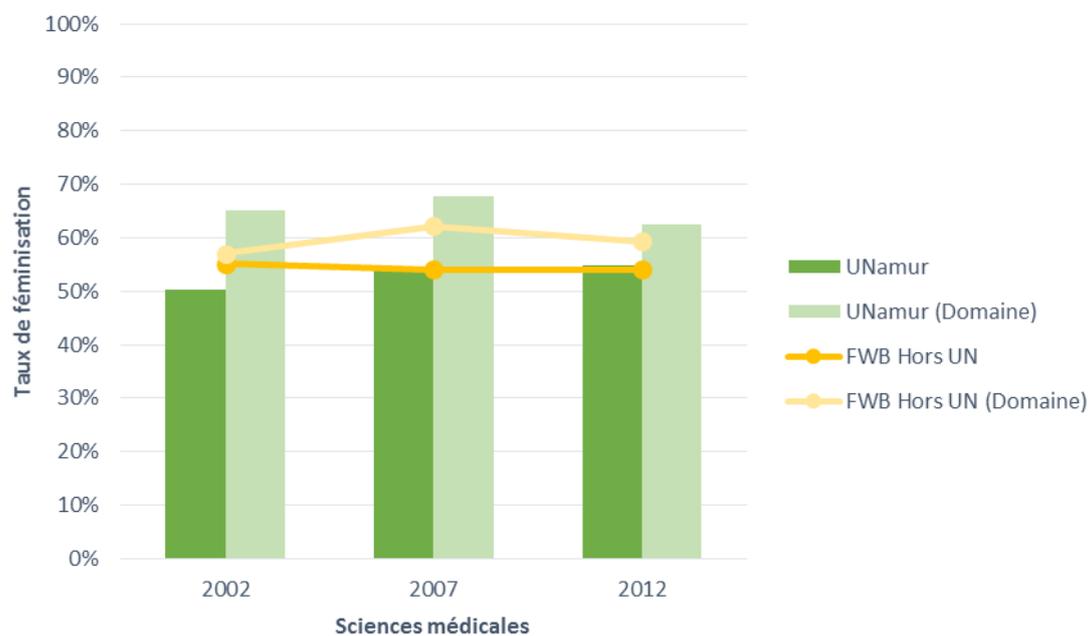
En 2002, les filles représentaient 65% des inscriptions en sciences médicales à l'UNamur ; elles en représentaient 57% en FWB-HUN⁵. Entre 2002 et 2012, pour le domaine *Sciences médicales*, la féminisation s'est poursuivie en FWB-HUN et la proportion de garçons inscrits à l'UNamur a augmenté. Au final, l'écart entre l'UNamur et la FWB-HUN s'est réduit.

En 2012, 62% des inscriptions en sciences médicales à l'UNamur étaient remplies par des filles, contre 59% dans le reste de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le domaine *Sciences médicales* oscille autour des deux tiers d'inscriptions féminines. Selon les années, il satisfait ou non au critère « un tiers deux tiers ».

⁵ L'écart est significatif ($p < .01$).

Inscriptions

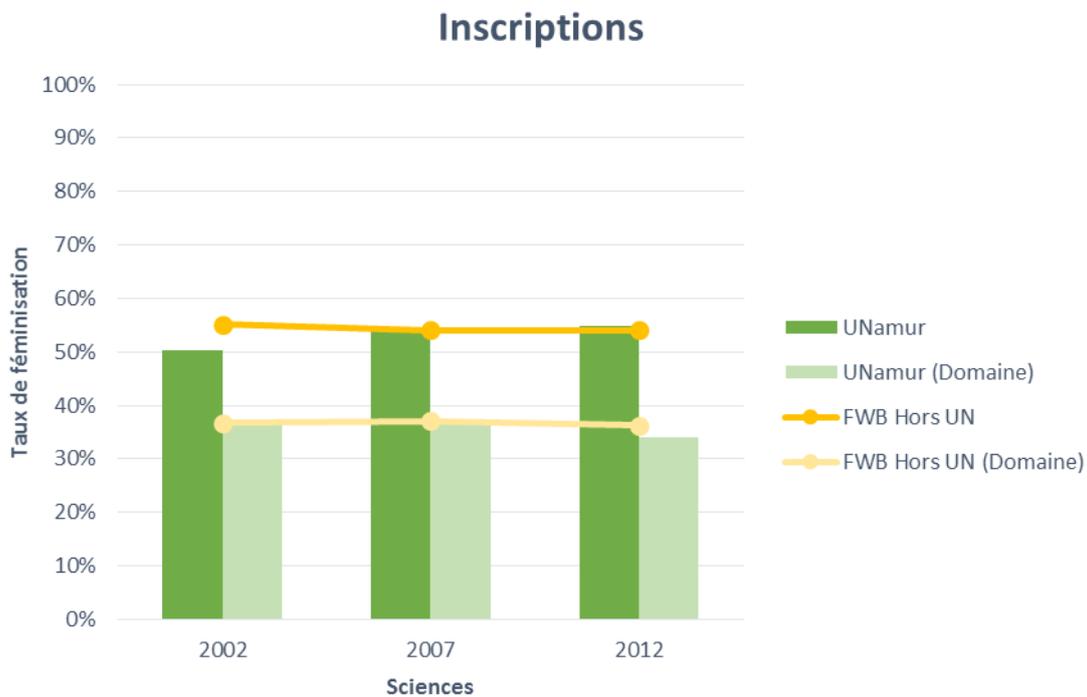


Graphique 6 — Pourcentage d'inscriptions féminines, à l'échelle des institutions et du domaine Sciences médicales.
Source : CREF 1.7.1.

○ Sciences

Le domaine le plus masculin reste celui des *Sciences*. En 2012, l'UNamur enregistrait 66% d'inscriptions masculines dans ce domaine. Cette proportion a progressé légèrement depuis 2002, où elle avait atteint 63%. L'UNamur ne fait ni mieux ni moins bien que le reste de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour les trois années considérées, ce domaine respectait — mais de justesse — le critère « un tiers deux tiers ».



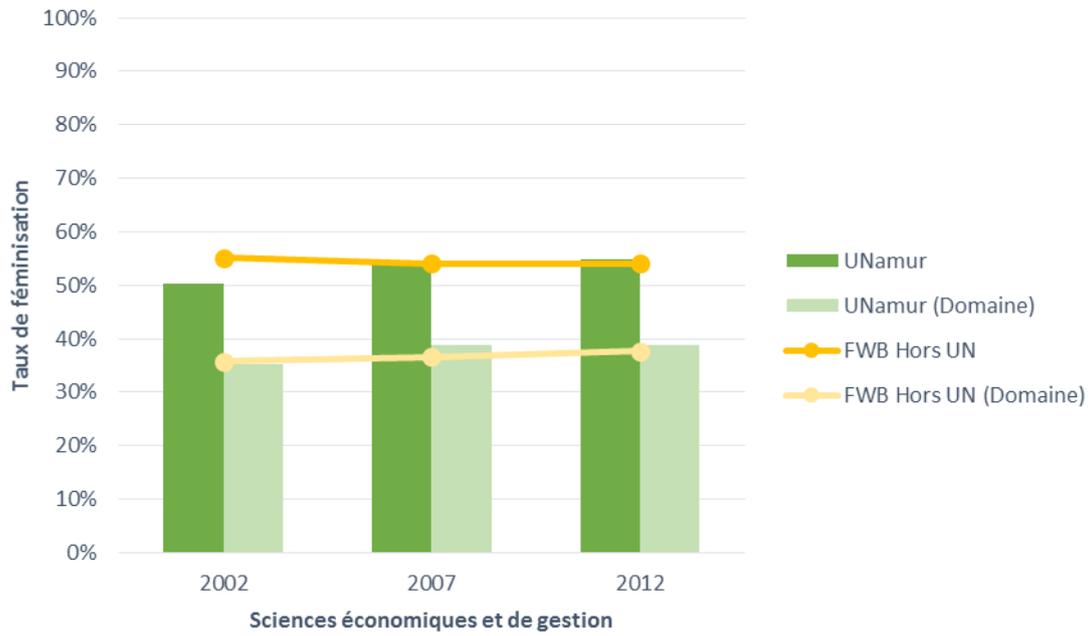
Graphique 7 — Pourcentage d'inscriptions féminines, à l'échelle des institutions et du domaine Sciences. Source : CREF 1.7.1.

○ Sciences économiques et de gestion

À l'UNamur en 2012, le domaine des *sciences économiques et de gestion* comptait 39% d'inscriptions féminines. Cela représente une progression par rapport au taux de 2002, qui était de 35%. La FWB-HUN ne se distingue pas de l'UNamur pour ce domaine.

Pour les trois années considérées, ce domaine respectait le critère « un tiers deux tiers ».

Inscriptions



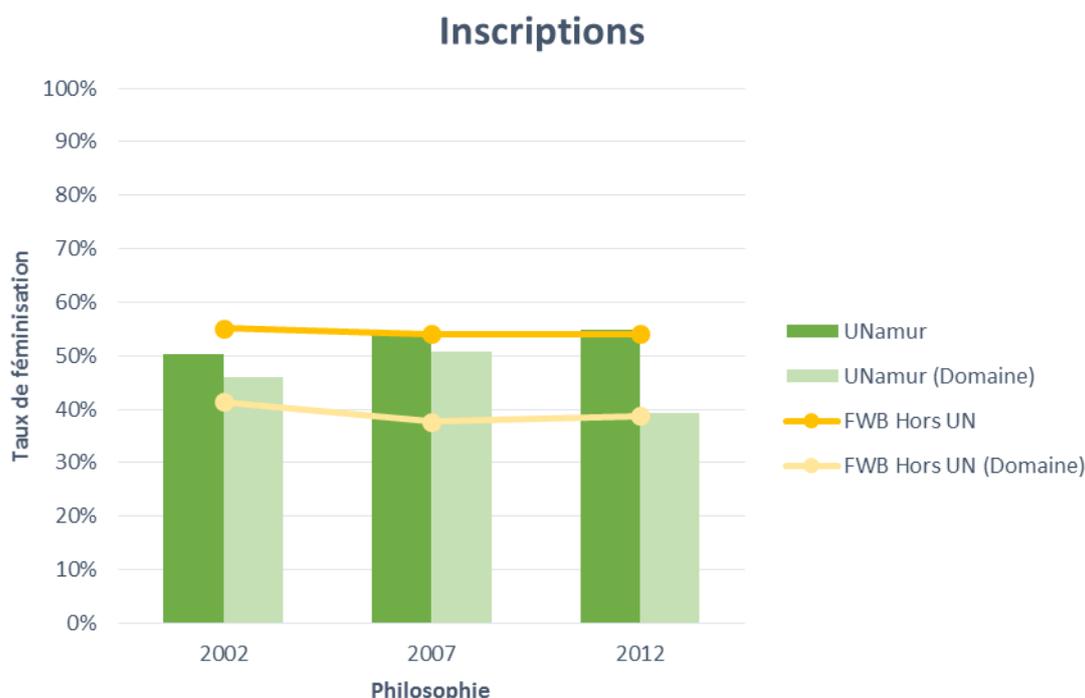
Graphique 8 — Pourcentage d'inscriptions féminines, à l'échelle des institutions et du domaine Sciences économiques et de gestion. Source : CREF 1.7.1.

○ Philosophie

Le domaine *Philosophie* se distingue par sa variabilité dans le temps. Il est délicat de le caractériser comme féminin ou masculin, mais il ne s'approche pas de la parité.

En 2002, l'UNamur et la FWB-HUN comptaient respectivement 46% et 41% d'inscriptions féminines — une répartition proche de la parité. En 2007, l'UNamur atteint la parité, tandis que la FWB-HUN s'en éloigne légèrement. En 2012, les inscriptions en philosophie concernent une majorité de garçons (61%), tant à l'UNamur que dans la FWB-HUN.

Sur les trois années considérées, ce domaine satisfaisait le critère « un tiers deux tiers ».



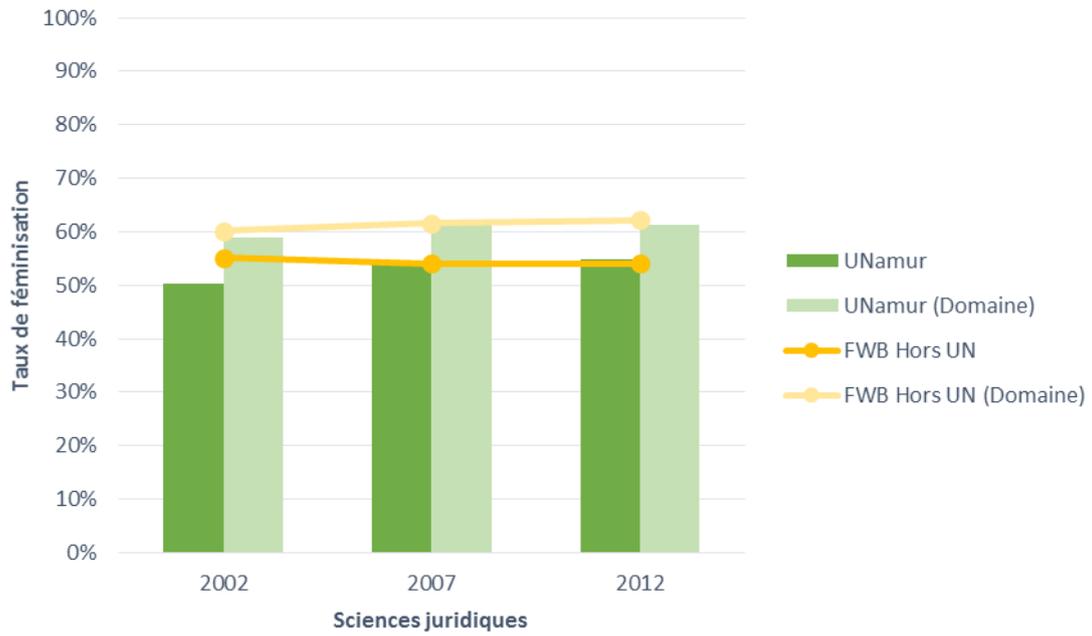
Graphique 9 — Pourcentage d'inscriptions féminines, à l'échelle des institutions et du domaine Philosophie. Source : CREF 1.7.1.

○ Sciences juridiques

Le domaine *Sciences juridiques* se caractérise par sa stabilité dans le temps, ainsi que par l'absence d'écart entre l'UNamur et le reste de la Fédération Wallonie-Bruxelles. En 2002, l'UNamur enregistrait 59% d'inscriptions féminines en *Sciences juridiques*. Dix ans plus tard, ce taux était de 61%. Pour la FWB-HUN, ces taux sont respectivement de 60% et 62%.

Au cours des trois années considérées, ce domaine respectait le critère « un tiers deux tiers ».

Inscriptions

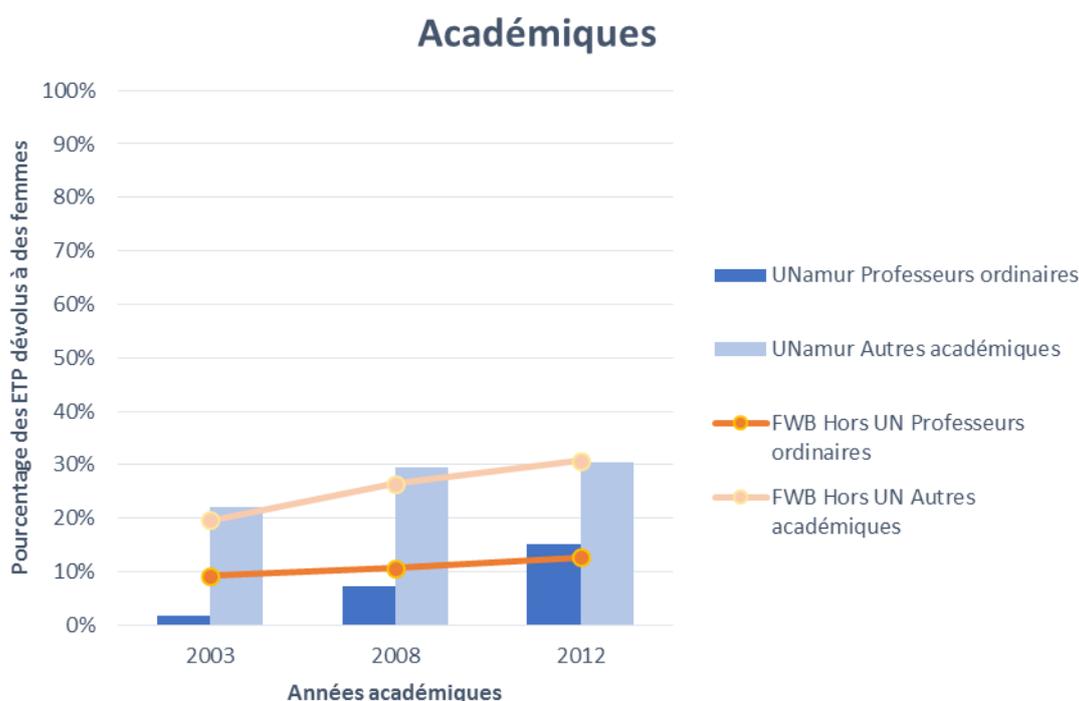


Graphique 10 — Pourcentage d'inscriptions féminines, à l'échelle des institutions et du domaine Sciences juridiques.
Source : CREF 1.7.1.

Le personnel académique a été réparti en deux catégories mutuellement exclusives : les professeurs ordinaires et les autres académiques.

En 2002, l'UNamur accusait un retard en termes de féminisation des professeurs ordinaires. 2% des équivalents temps plein (ETP) étaient dévolus à des femmes, contre 9% des ETP dans le reste de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce retard s'est progressivement estompé : en 2007, ces proportions étaient respectivement de 7% et de 11%.

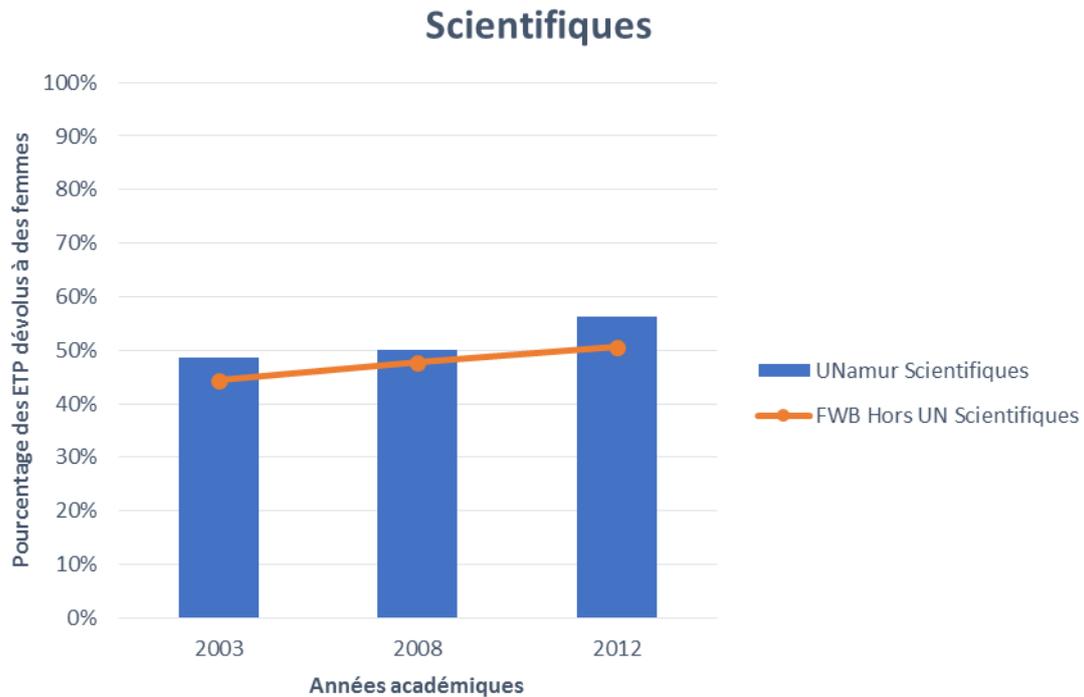
En 2012, 15% des ETP attribués à des professeurs ordinaires le sont à des femmes, contre 13% dans la FWB-HUN. L'UNamur a donc comblé son retard.



Graphique 11 — Personnel académique : pourcentage des ETP dévolus à des femmes. Source : CREF 4.1.1.

En ce qui concerne les autres académiques, la proportion des ETP dévolus à des femmes augmente au fil des années, tant à l'UNamur que dans la FWB-HUN. À l'UNamur en 2002, 22% des ETP « autres académiques » étaient attribués à des femmes. En 2012, cette proportion est de 31%.

Le personnel scientifique a été groupé en une seule catégorie.

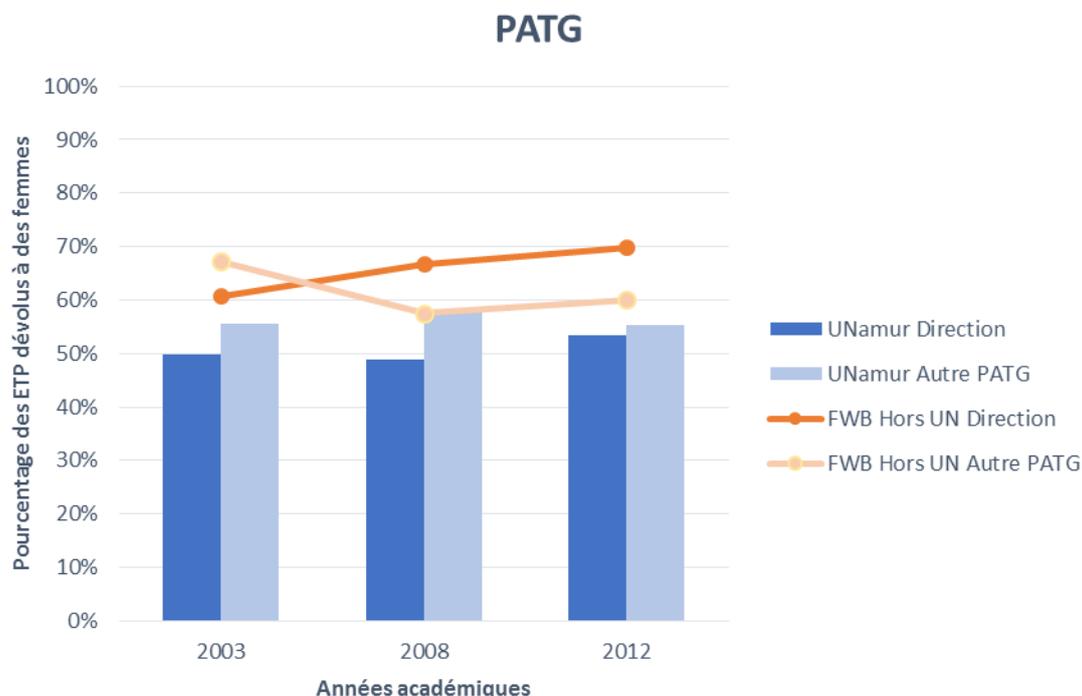


Graphique 12 — Personnel scientifique : pourcentage des ETP dévolus à des femmes. Source : CREF 4.1.2.

La progression des ETP dévolus à des femmes est nette, à l'UNamur comme dans le reste de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Toutefois, la féminisation est plus marquée à l'UNamur : en 2012, 56% des ETP du personnel scientifique y étaient attribués à des femmes, contre 51% en FWB-HUN.

Personnel administratif, technique et de gestion (PATG)

Les ETP relatifs au personnel administratif, technique et de gestion (PATG) ont été répartis en deux catégories mutuellement exclusives : le personnel de direction et les autres PATG.



Graphique 13 — PATG : pourcentage des ETP dévolus à des femmes. Source : CREF 4.1.3.

Le personnel de direction s'est féminisé à l'UNamur : 54% des ETP étaient attribués à des femmes en 2012, contre 50% en 2002. Dans le reste de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la féminisation est plus accentuée. En dix ans, en ce qui concerne le personnel de direction, la proportion d'ETP attribués à des femmes est passée de 61% à 70%.

À l'UNamur, la proportion d'ETP « autres PATG » attribués à des femmes reste stable ; elle était de 55% en 2012. Dans le reste de la Fédération Wallonie-Bruxelles, cette proportion a décliné : entre 2002 et 2012, elle est passée de 67% à 60%.

En ce qui concerne le PATG, l'UNamur est donc plus proche de la parité que la FWB-HUN, tant pour le personnel de direction que pour les autres PATG.

Organes de décision

Le tableau suivant résume la répartition des hommes et des femmes dans les organes décisionnels de l'UNamur⁶. En 2002, aucun organe de décision ne rencontrait le critère « un tiers deux tiers ». Dix ans plus tard, trois organes sur sept rencontraient ce critère.

R#	Organe décisionnel	2002	2007	2012
1	Conseil d'administration	H	H	H
2	Bureau de l'Université	—	H	H
3	Conseil de recherche	H	H	H
4	Commission de l'Enseignement	—	✓	✓
5	Conseil académique (doyens)	H	H	H
6	Directeurs de l'Administration générale	H	H	✓
7	Conseil d'entreprise	H	H	✓

Tableau 6 — Les organes décisionnels de l'Unamur respectent-ils le critère « un tiers deux tiers » ? Source : UNamur.

⁶ Une coche verte apparaît lorsque le critère « un tiers deux tiers » est respecté. Dans la négative, les symboles « H » et « F » indiquent si la majorité est composée d'hommes ou de femmes, respectivement. Un trait horizontal signifie que l'organe concerné n'était pas encore constitué ou que les données sont indisponibles.

Politiques menées par l'UNamur



○ **L'équilibre des genres dans les Statuts organiques de l'UNamur**

L'Assemblée générale de l'UNamur a lancé en 2013 une réflexion pour une refonte fondamentale de ses différents organes de gouvernance, dont l'Assemblée générale elle-même, le Conseil d'administration et son Bureau (Conseil rectoral). Cette réflexion devrait aboutir en 2015 à la mise en place d'un nouveau mode de gouvernance de l'UNamur. Sur proposition de la Vice-rectrice au Genre, la composition des différentes instances concernées devra respecter le principe selon lequel « les membres d'un même sexe ne peuvent constituer plus de deux tiers des membres, l'objectif étant de tendre vers la parité ».

Première femme élue à la présidence de l'Assemblée générale de l'UNamur, Annick Sartenaer a entamé son mandat au mois de septembre 2014 et s'est engagée à faire aboutir cette refonte des différents organes de gouvernance et à appliquer ce principe relatif au genre dès que ce dernier sera adopté.

○ **L'équilibre des genres dans la procédure de promotion à l'ordinariat**

À la demande du Bureau et du Conseil académique, un groupe de travail composé d'un doyen (M. Etienne MONTERO), de la Présidente du Conseil du corps académique (Mme Anke BOSSE), de deux représentants du Conseil du corps académique (Mme Annick SARTENAER et M. François LOUVEAUX) et de deux membres du Bureau (Mme Claire LOBET-MARIS et M. Robert SPORKEN) a élaboré une proposition visant à réformer la procédure de promotion au grade de professeur ordinaire. Ce travail a débouché sur la rédaction d'une nouvelle version de l'annexe VII au statut du personnel académique (Conditions et procédure pour une promotion au grade de professeur ordinaire).

Ainsi, outre les règles de base de féminisation des noms, la nouvelle procédure prévoit qu'avant le 1er janvier de l'année académique en cours, le Conseil restreint de chaque faculté concernée constitue la Commission d'évaluation des candidatures. Sa composition respecte l'équilibre des genres, les membres d'un même sexe ne pouvant constituer plus de deux tiers de la Commission, l'objectif étant de tendre vers la parité. Par ailleurs, le principe d'une carrière — momentanément — différenciée a également été inscrit dans la nouvelle procédure de promotion à l'ordinariat.

○ Contexte institutionnel

Depuis 2012, l'UNamur s'est engagée dans une politique de non-discrimination visant l'instauration d'un équilibre représentatif de la société, à tous les niveaux du personnel.

Le Conseil d'Administration du 26 octobre 2012 a ainsi affirmé sa volonté de défendre une politique basée sur l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes. Une série de principes de base ont ainsi été énoncés.

(1) L'Université de Namur poursuit une politique de non-discrimination et vise l'instauration d'un équilibre représentatif de la société, à tous les niveaux du personnel. En ce qui concerne plus spécifiquement les questions du genre, cela implique :

- des procédures de recrutement et d'évaluation objectives, transparentes et qui tiennent compte des mérites professionnels effectifs des personnes. Ces procédures doivent tenir compte de la carrière réelle des personnes ; à titre d'exemple, pour les académiques et scientifiques, elles ne peuvent pas se baser sur la comparaison avec la carrière hypothétique d'un chercheur à temps plein, isolé et qui n'aurait aucune obligation sociale ou familiale ;
- une organisation du travail qui ne peut pas exclure des personnes pour des raisons autres que professionnelles. À titre d'exemple, on veillera, pour autant que le bon fonctionnement des services le permette, à ne pas imposer des contraintes régulières qui dépassent celles d'un contrat de travail normal et qui seraient incompatibles avec des responsabilités familiales normales.

(2) Le Service du Personnel est chargé de sensibiliser tous les responsables aux inégalités entre hommes et femmes. À cet effet, cette dimension sera incluse dans le fascicule d'aide aux responsables et une campagne d'information sur le thème de la "non-discrimination" sera mise sur pied.

(3) Le Conseil encourage des mesures de soutien aux personnes qui assument des responsabilités dans la vie familiale.

(4) Il demande aux administrations et aux facultés de mettre en place des procédures qui garantissent l'égalité de traitement des hommes et des femmes. En particulier, notre gestion ne doit jamais révéler l'état civil d'une personne, sauf pour les besoins strictement limités à la gestion administrative du dossier personnel.

(5) Un volet "égalité des genres" figurera dans le rapport annuel du Premier Vice-Recteur sur la politique du cadre.

(6) Les règles de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre féminins établies par l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 13 décembre et mises à jour en 2005 par le Conseil supérieur de la langue française seront appliquées dans les documents officiels de l'université (offres d'emploi, règlements, rapports, etc.). Toutefois, le personnel féminin conserve la liberté de porter le titre féminin ou son équivalent masculin.

Un Vice-Rectorat au Genre a été créé en janvier 2013. La professeure Claire Lobet-Maris a été nommée pour un mandat de 3 ans. Elle est chargée de veiller à la promotion d'une meilleure répartition du genre à l'UNamur. Dans le cadre de la Convention entre la fédération Wallonie-Bruxelles et l'Université de Namur relative à la mise en place d'une personne de contact genre, signée en janvier 2014, le Recteur de l'UNamur a désigné Claire Lobet-Maris pour assumer ce rôle pour l'UNamur.

○ Mise en œuvre des politiques du genre

Les politiques mises en œuvre par l'UNamur visent d'une part à améliorer la conciliation vie privée-vie professionnelle et d'autre part à mettre en place une politique de gender mainstreaming ajustée à l'UNamur.

Politiques d'amélioration de la conciliation vie privée – vie professionnelle

"SAPEFUN" (Services d'aide pour les Enfants et Familles de l'Université de Namur) est une ASBL facultaire dont le but est "d'organiser, de gérer, de promouvoir et d'encourager des institutions et services d'aide à l'enfant et aux parents, dans le cadre de la communauté universitaire namuroise".

Elle gère actuellement trois services : une crèche, un accueil extrascolaire et un service de garde à domicile pour enfants malades.

- La crèche dont les locaux, le chauffage, l'électricité et une petite part des frais de personnel sont pris en charge financièrement par l'Université offre actuellement 48 places agréées et subventionnées par l'ONE. Il est prévu d'offrir de 12 à 15 places supplémentaires à l'horizon 2015, dans le cadre du plan cigogne III.
- L'accueil extra-scolaire permet de prendre en charge 25 enfants par jour les après 4h et le mercredi après-midi ainsi qu'en journée complète durant les vacances scolaires.
- La puéricultrice affectée au service de garde d'enfants malades peut se rendre au domicile des parents (zone géographique limitée) dont l'enfant est malade et qui sont retenus par leurs obligations professionnelles. Ce service est facturé aux parents proportionnellement à leurs revenus professionnels.

Politique de gender mainstreaming ajustée à l'UNamur

Le groupe genre⁷ ainsi que la Vice-rectrice au Genre ont établi un plan genre pour l'Université de Namur en avril-mai 2014. Ce plan genre a été rédigé en collaboration avec les 4 corps (académique, scientifique, PATG & étudiants) de l'Université ainsi qu'avec les délégations syndicales. Il a pour but de mettre en œuvre la politique de non-discrimination de l'Université de Namur en incorporant en sus la perspective de l'égalité entre les hommes et les femmes dans tous les domaines et à tous les niveaux de l'Université.

Les propositions suivantes ont été approuvées par les 4 corps et la délégation syndicale et leurs mises en œuvre ont été entamées au cours de l'année académique 2013-2014 et se poursuivront en 2014-2015.

1. Rédaction annuelle d'un inventaire de la distribution sexuée selon les fonctions, types de contrat et statuts de l'ensemble du personnel de l'UNamur. Cet inventaire fera également état des âges moyens d'accès à la carrière académique/scientifique selon le sexe. Des indicateurs de suivi de la politique du genre dans l'institution sont tirés de cet inventaire. Cet inventaire est mis en œuvre par le Vice-rectorat genre.
2. Introduction de la parité dans les commissions de recrutement / évaluation / promotion / nomination. Il est demandé aux conseils des 4 corps ainsi qu'aux délégations syndicales de veiller au respect de cette parité dans leurs propres conseils. Une veille « genre » est assurée au sein du CA pour la composition de ces différentes commissions.
3. Rendre transparentes et objectives les procédures de recrutement, nomination et promotion d'une part et prendre en compte les congés de paternité / maternité / adoption / congé parental et de santé dans la carrière des scientifiques comme des situations normales et non des exceptions dans le parcours professionnel. Les procédures de promotion à l'ordinariat ont été revues dans cette voie.
4. Organiser le travail et la programmation des réunions pendant les heures de bureau afin de permettre aux parents de s'occuper de leurs enfants aux heures adéquates.
5. Proposer aux doctorantes un accompagnement personnalisé afin d'éviter un éventuel décrochage lié à la maternité.
6. Favoriser le remplacement systématique des personnes en congé de maternité/paternité/adoption/congé parental.
7. Fédérer et assurer une visibilité aux groupes de recherche qui travaillent sur le genre.

⁷ Voir chapitre relatif à l'institutionnalisation de la question du genre.

8. Proposer des cours issus des *Gender Studies*. En partenariat avec l'ASBL Sophia, l'UNamur étudie l'opportunité de créer un Master interuniversitaire en études du genre en Fédération Wallonie Bruxelles.
9. Promouvoir la sensibilisation aux inégalités entre les hommes et les femmes dans les enseignements et au cœur même de l'institution universitaire. Voir à ce sujet le chapitre lié à la visibilité donnée aux questions du genre à l'UNamur.
10. Régler le problème des appellations discriminantes. La nouvelle version du logiciel de gestion du personnel a été configurée de manière à utiliser « par défaut » le nom de naissance des employé(e)s.

La question du genre dans l'enseignement

Plusieurs cours donnés à l'UNamur depuis de nombreuses années abordent la thématique du genre. Citons notamment :

- Le cours de Master 60 & 120 en Sciences informatiques du professeur Gérard Valenduc : « *informatique et travail* », 4 crédits, 30h. Celui-ci aborde les professions des TIC et les questions de genre dans les métiers des TIC.
- Le cours de Bachelier en Droit du professeur René Robaye : « *Histoire du droit privé* », 3 crédits, 30h. Celui-ci aborde entre-autres l'évolution du droit des biens et du droit des personnes à travers certains thèmes choisis comme la propriété, la personnalité juridique, la condition de la femme, le mariage ou le statut des enfants.
- Le cours de Master en Sciences économiques : « *Population, environment & governance* » du professeur Jean-Marie Baland, 5 crédits, 30h aborde les questions de déséquilibre démographique entre hommes et femmes.
- Le cours de Master en Sciences économiques : « *Poverty and livelihood strategies* », 5 crédits, 30h, de la professeure Catherine Guirkinge passe environ 8 heures sur la question du genre. Le phénomène des "femmes manquantes" (missing women) dans le monde (non seulement en Asie mais aussi en Afrique sub-saharienne) est étudié. Les mécanismes de discriminations à l'intérieur des ménages qui concernent surtout les filles et les femmes sont abordés d'un point de vue théorique et empirique.
- Le cours de Bachelier en Droit de la professeure Valérie Flohimont : « *Antidiscriminatie recht* », 30h. Celui-ci aborde les critères prohibés de discrimination, dont le critère de genre. Le cours aborde également les effets (éventuellement) stigmatisants du droit de la non-discrimination ainsi que les

actions positives. Ces actions positives, qui répondent à des conditions très strictes et visent principalement à (r)établir une égalité de fait, peuvent aussi être source de stigmatisation et d'effets pervers. À ce sujet, citons par exemple les mesures en faveur des femmes qui visent pourtant à exclure et à lutter contre les différences de genre.

La question du genre dans la recherche

Le genre constitue un domaine de recherche transversal qui fait l'objet de nombreux projets de recherche et publications à l'UNamur.

- Le projet "Gender and Development" est un programme de recherche académique de grande envergure lancé par l'Institut Wider (World Institute of Development Economics Research) des Nations Unies et dont la coordination a été confiée au CRED (Centre de Recherche en Économie du Développement). L'équipe de chercheurs du CRED impliquée dans ce projet est composée de quatre académiques (les prof. Jean-Philippe Platteau - coordinateur du projet -, Jean-Marie Baland - directeur du CRED -, Catherine Guirkinger et Guilhem Cassan) et une chercheuse post-doctorante (Anne Michiels). Le programme, d'une durée de deux ans et demi (de novembre 2014 à avril 2017), a pour vocation d'impulser une recherche novatrice sur les questions de genre et de développement, dont le but est d'atteindre la plus haute visibilité internationale et la mobilisation des agences internationales de développement et des décideurs politiques. Dans sa mission, le CRED sera appuyé par une commission scientifique internationale réunissant les meilleurs spécialistes mondiaux de la question du genre et du développement issus de diverses disciplines en sciences humaines et sociales (économie, sociologie et histoire en particulier).
- Femmes, critique(s) et arts : XIXe-XXe siècles
"Femmes et critique(s)" Si l'on peut désormais affirmer qu'il existe une histoire de l'art féministe au XXe siècle, grâce à l'approche par le "genre" développée, entre autres, par Linda Nochlin ou Griselda Pollock, on peut se demander quel a été, au cours des siècles, le rôle des femmes dans l'appréciation des œuvres d'art. Jusqu'à présent, la question de l'existence d'une critique d'art féminine avant le XXe siècle a été peu posée. Si elle est minoritaire et marginale par rapport à l'ensemble de la production critique, la critique d'art des femmes n'en est pas moins signifiante. Elle invite en effet à s'interroger sur la possibilité d'une spécificité de la perception féminine de l'art, telle qu'elle est historiquement et sociologiquement déterminée. Dans la mesure où le discours sur l'art invite aussi les femmes à s'interroger sur leur propre condition, elle constitue un objet d'étude particulièrement révélateur, qui n'a pas, jusqu'à aujourd'hui, suscité de recherches systématiques. Cette recherche, par sa dimension historique et son ouverture théorique, a pour ambition de réévaluer et de mettre en perspective le rôle des femmes dans l'élaboration des discours critiques qui ont participé et qui participent à la construction du champ culturel. Longtemps, la faculté d'élaborer un discours théorique a été déniée aux femmes, et par là même, la possibilité d'exercer le rôle de chefs de file, d'autorités intellectuelles ou d'innovatrices. Au cours de l'histoire,

nombreuses furent les intellectuelles à avoir dû ruser avec l'institution pour faire entendre leur voix et obtenir la reconnaissance. Si l'œuvre des créatrices a fait, au XXe siècle, l'objet d'heureuses mises en lumière, souvent ponctuelles et attachées à des individualités, l'histoire de la contribution des femmes aux théories sur l'art, analysée comme phénomène collectif, reste encore largement à explorer.

Projets associés : Laurence Brogniez (FUNDP, Namur), Alexia Creusen (Institut Saint-Luc, Liège), "*Femmes et critique(s) au XIXe siècle : juges et parties*" : identification des auteures ; constitution d'un corpus de textes significatifs par le dépouillement de la presse belge et française (1830-1870) ; essai de typologie et classement générique ; liens entre critique d'art et création littéraire ; réévaluation de la place des femmes dans la culture du XIXe siècle. Amélie Favry (ULB, GRAM), "*Masculin/féminin dans la critique d'art en Belgique francophone (1830-1860)*" : identification des auteures ; constitution d'un corpus de textes par le dépouillement méthodique de la presse belge (1830-1860) ; identification de thèmes récurrents dans le discours de l'époque ; recensement des différences nuanciant leur formulation. Vanessa Gemis (ULB, CIEL), "*Critique littéraire : femmes de lettres et critique littéraire en Belgique francophone (1880-1940)*" : constitution d'un corpus de textes par le dépouillement méthodique de la presse belge (littéraire et féminine) entre 1880 et 1940 ; recension des spécificités prêtées à la littérature féminine et mise en parallèle avec la réalité des écrits féminins ; analyse du rôle de la critique littéraire dans l'élaboration d'un statut "femme de lettres" ; analyse synchronique et diachronique de la spécificité des discours critiques et littéraires des auteures. Muriel Andrin (ULB), "*Femmes et critique cinématographique. Théoriciennes cinématographiques - pour une spécificité d'approche ?*" : constitution et classement d'un corpus de textes d'auteures dans une bibliographie structurée ; analyse des contenus et de la forme de textes significatifs ou emblématiques ; compilation des résultats de la recherche sous forme d'une base de données ; réalisation d'une anthologie de textes ainsi que traduction de textes essentiels.

- *Household Behaviour and the Family*

Under this research project, the logic of behaviour of rural households is examined in various personal and family matters, such as gender-based allocation of labour and agricultural inputs, marriage payments and parental intervention in the event of children's marriage breakups, interpersonal transfers, and recourse to formal sources of law enforcement. The process of intra-household bargaining is also analyzed. The project has both a theoretical and empirical components. First-hand

data collection has been performed by CRED's members in Senegal (completed), Morocco (ongoing), and Kenya (ongoing).

Gaspart, F., Researcher, University of Namur

Platteau, J., Researcher, University of Namur

Wahhaj, Z., Researcher, University of Namur

31/07/07 →..

- *Social Norms, Efficiency and Equity*

Social norms, including moral norms (norms whose abidance is achieved through internal reward and sanction mechanisms), are an essential component of a society's specific culture. A difficult question is the extent to which one can explain varying growth performances in terms of the countries' normative endowments. Social norms can either promote or hinder growth and progress, and they can either promote or undermine social justice and fairness. Since they tend to be less liable to change rapidly than economic and social policies, and are not easy to manipulated by central authorities, the question of the determinants of their evolution is a critical one. The research project addresses these issues by considering the role of social norms, their impact on efficiency and equity, and the determinants of their transformation in a number of specific contexts: - Norms regarding honest behaviour as a condition for the effective enforcement of contracts and property rights; - Sharing norms that involve suspicions about unchecked individual capital accumulation; - Gender-based norms prescribing particular ways of allocating resources within the household; - Identity-promoting norms that emphasize particularistic affiliations, whether ethnic or religious.

Platteau, J., Researcher, University of Namur

Wahhaj, Z., Researcher, University of Namur

1/09/05 →..

2014

- Valenduc, G & Vendramin, P 2014, *Perspective de genre sur l'emploi et les conditions de travail des seniors*. vol. 2014-03, ETUI European Trade Union Institute, Bruxelles.
- Giot, J 2014, 'Emmanuel Desveaux, Avant le genre. Triptyque d'anthropologie hardcore' *Cahiers de psychologie clinique*, vol 42, no. 2014/1, pp. 233-238.
- De Mulder, C 2014, 'La poésie industrielle'. in *Dictionnaire raisonné de la caducité des genres littéraires*. Droz.
- Cevenini, E, Cotichini, R, Stazi, MA, Toccaceli, V, Scurti, M, Mari, V, Berardelli, M, Passarino, G, Jeune, B, Franceschi, C, Bezrukov, V, Blanché, H, Bolund, L, Christensen, K, Deiana, L, Gonos, E, Hervonen, A, Kirkwood, TBL, Kristensen, P, Leon, A, Pelicci, PG, Perola, M, Poulain, M, Rea, IM, Remacle, J, Robine, JM, Schreiber, S, Sikora, E, Slagboom, PE, Spazzafumo, L, Toussaint, O & Vaupel, JW 2014, 'How to classify the oldest old according to their health status: A study on 1160 subjects belonging to 552 90+ Italian sib-ships characterized by familial longevity recruited within the GEHA EU Project' *Mechanisms of Ageing and Development*, vol 134, no. 11-12, pp. 560-569., 10.1016/j.mad.2013.11.001
- LeMay-Boucher, P & Dagnelie, O 2014, 'The divorced financial spheres of beninese spouses' *Journal of International Development*, vol 26, no. 1, pp. 46-58., 10.1002/jid.2839
- Cassan, G 2014 'Affirmative Action, Education and Gender: Evidence from India'.

2013

- Burnay, N 2013, 'Du vieillissement au travail au vieillissement actif. Une analyse à partir du genre' Paper presented at, Université de Lausanne , United Kingdom, 27/09/13 - 27/09/13, .
- Lefftz, M, Dekoninck, R & HEERING, C 2013, *Questions d'ornements XVe-XVIIIe siècles. Théorie de l'art (1400-1800)*, vol. 6, Brepols Publishers, Turnhout.
- Burnay, N, Declaire, C, DERYCKE, H, Braeckman, L, Vlerick, P, Roussel, S & Dhoore, W 2013, 'Rester ou quitter ? Lorsque les conditions de travail s'en-mêlent'. in J

Marquet, N Marquis & N Hubert (eds), *Corps soigné, corps soignant: Les soins infirmiers : de la formation à la profession. Famille, couple, sexualité*, vol. 35, Academia L'harmattan, Louvain-la-neuve, pp. 325-346.

- Piguet, C, Sterpenich, V, Desseilles, M, Cojan, Y, Bertschy, G & Vuilleumier, P 2013, 'Neural substrates of cognitive switching and inhibition in a face processing task' *NeuroImage*, vol 82, pp. 489-99., 10.1016/j.neuroimage.2013.06.015
- Kutoma Wakunuma Masclat Laurence Bernd Stahl Goujon Philippe Sara Wilford 2013, IDEGOV Project 'IDentification and GOVernance of emerging ethical issues in information systems' Theoretical ground Ethics Governance Recommendations. Springer.
- Van Camp, V, De Paermentier, E, Van Tricht, F & Mazeure, N 2013, 'On wisdom and commitment: A portrait of Thérèse de Hemptinne'. in *Intuitu fidelis servitii sui: Diplomats and Literacy, Gender and Politics in the Medieval Low Countries. Thérèse De Hemptinne. Selected Essays*. Academia Press, Gent, pp. VII-XI.

2012

- Valenduc, G 2012, *Les femmes et l'emploi atypique*. FTU - Centre de recherche Travail & Technologies, Namur.
- Collard, A-S 2012, 'Le public au cœur du webdocumentaire, une représentation en tension' Paper presented at, Metz, France, 17/10/12 - 19/10/12, pp. 123-133.
- Aldashev, G & Guirkingner, C 2012, 'Deadly anchor: Gender bias under Russian colonization of Kazakhstan' *Explorations in Economic History*, vol 49, no. 4, pp. 399-422., 10.1016/j.eeh.2012.07.006

2011

- Valenduc, G 2011, 'Cycles de vie et carrières dans les métiers des TIC: une perspective de genre' *tic&société*, vol 5, no. 1., 10.4000/ticetsociete.939
- Alliet, P, Alexander, M, Verellen, G, Artoisenet, C, Deliège, D, Azou, M, Barillari, D, Bauche, P, Cadranel, S, Casaer, P, Casimir, G, Kamoen, K, Matthys, D, Misson, JP, Pletincx, M, Roodhooft, A, Ramet, J, Vandenplas, Y, Van Geet, C & Vincke, P 2011, 'Demografie en werkbelasting van kinderartsen in België' *Tijdschrift voor Geneeskunde*, vol 67, no. 12, pp. 583-590., 10.2143/TVG.67.12.2000990

2010

- Grandjean, N 2010, '*De ce qui compte chez Judith Butler et Cindy Sherman: performativités et effritements*'. in M Jucquois-Delpierre (ed.), *Figures de femmes dans l'art et les médias*. Peter Lang ed., Bruxelles.
- Platteau, J-P & Goetghebuer, T 2010, '*Inheritance Patterns in Migration-Prone Communities of the Peruvian Highlands*' *Journal of Development Economics*, vol 93, no. 1, pp. 71-87.
- Platteau, J-P & Gaspart, F 2010, '*Strategic Behaviour and Marriage Payments -Theory and Evidence from Senegal*' *Economic Development and Cultural Change*, vol 59, no. 1, pp. 149-185.

2009

- De Heering, A & Leyens, S '*Genre, environnement et justice sociale. Le cas de l'Inde*' , in *Stratégies de développement durable. Développement, environnement ou justice sociale ?*, Collection Autres Futurs.

2008

- Bert, C 2008, '*Enjeux éthiques de la différence dans l'approche du genre*' *Les Politiques Sociales*, no. 1-2, pp. 139-146.
- De Heering, A '*Projet de développement en Inde du Sud : entre sensibilisation, environnement et questions de genre*', in *Bulletin de la FUCID*.

2007

- Mies, F 2007, '*Emmanuel Lévinas et la Bible*'. in F MIES (ed.), *Bible et philosophie: Les lumières de la raison*. vol. 30 ; 14, Editions Lessius - Presses universitaires de Namur , Bruxelles - Namur, pp. 125-179.
- Cornet, A, Courtois, L (ed.), Rosart, F (ed.) & Zélis, G (ed.) 2007, '*Femmes rwandaises sous le regard des missionnaires occidentaux de l'entre-deux-guerres: Une double perspective de genre*'. in *Images et paysages mentaux des 19e et 20e*

siècles, de la Wallonie à l'Outre-mer. Académia Bruylant, Louvain-la-Neuve, pp. 349-370.

- Lorant, V, Violet, I & Artoisenet, C 2007, '*Que deviennent les médecins?: Suivi prospectif de médecins pendant 8 années (1994-2002).*' Cahiers de sociologie et de démographie médicales, vol 47, no. 2, pp. 107-124.
- Kazianga, H & Wahhaj, Z 2007 '*Gender, Social Norms and Household Production in Burkina Faso*'.

2005

- Cornet, A 2005, '*Portrait de groupe avec dames: La présence missionnaire féminine occidentale au Rwanda de 1920 à 1940*' Le fait missionnaire. Social Sciences and Missions, no. 16, pp. 71-101.

2004

- Eyckmans, N, Meunier, O & Pondeville, S, '*Etude visant à la réalisation d'un inventaire d'études existantes sur les relations économie-environnement en Région wallonne.*

2003

- Vrydaghs, D 2003, '*L'essai après 1945. Vers une reconnaissance à part entière du genre*'. in JP Bertr, M Biron, B Denis & R Grutman (eds), Histoire de la littérature belge (1830-2000). Fayard, Paris, pp. 467-477.

1998

- Bondroit, M-E 1998, '*Gender Relations and Schooling: Himachal Pradesh vs. Haryana*'. in J Drèze (ed.), Public Report on Basic Education. Oxford University Press, New Delhi.

Inventaire des mémoires/thèses

- 2014. Master en sciences économiques, sociales et de gestion : « *Homofamilies in advertising strategy* » Auteur: Pauline Lomami.
Directeurs: Nathalie Grandjean & Alain Decrop.
- 2013 : Master en économie
« *Several countries are characterized by a strong gender imbalance by the gender* » of Poffyn, L. Supervisor(s)/Advisor: De La Croix, David, Supervisor, External person
- 2013 : Master en sciences économiques, sociales et de gestion : "Le fanatisme au féminin : le cas des supportrices de football en Turquie" / Esra Ocak ; directeur : A. Decrop.
- 2011 : « *L'évolution de la discrimination de genre en Inde : le cas du Tamil Nadu* » de Burnet, A.
Superviseur(s)/conseiller: Platteau, Jean-Philippe, Promoteur
- 2010 : Master en gestion
« *Etude de l'effet du genre sur la qualité du service dans le secteur de la parfumerie* » de Breyne, E.
Superviseur(s)/conseiller: Zidda, Pietro, Promoteur
- 2010 : « *L'inégalité de genre dans l'enseignement secondaire en Communauté française de Belgique et ses causes* » de Dessy, S.
Superviseur(s)/conseiller: Jacquemin, Jean-Charles, Promoteur
- 2005 : Master of Computer science : "Gender differences in the design of personal websites: application to an academic context" of Miche, M.
Supervisor(s)/Advisor: Monique Fraiture.
- 2005 : « *La discrimination salariale par genre et par secteur d'activité: une application au cas belge de la méthode de décomposition d'Oaxaca-Blinder* » de Willem, I.
Superviseur(s)/conseiller: Mahy, Benoit, Promoteur, Personne externe
- 2004 : « *Une mesure de la discrimination de genre en Inde: le cas de l'éducation* » de Collet, S.

Superviseur(s)/conseiller: Baland, Jean-Marie, Promoteur

- 2000 : « *L'impact des systèmes financiers décentralisés sur les relations de genre au Sénégal: le cas du réseau des Caisses d'épargne et de crédit des femmes de Dakar* » de Hanciaux, S.

Superviseur(s)/conseiller: Jacquemin, Jean-Charles, Promoteur

- "De corps à corps avec Donna Haraway: biopolitique, devenir et féminismes" de Nathalie Grandjean.
Promoteurs: Claire Lobet-Maris et Sébastien Laoureux (depuis 2014) / Isabelle Stengers (2009-2014)
Thèse en philosophie, en cours en 2014.
- Docteur en Langues et Lettres
«*Im interkulturellen Spannungsfeld: das französische Vaudeville und Elfriede Jelineks Theatertexte*“ Costa, B.
Superviseur(s)/conseiller: Bosse, Anke, Promoteur
Darquennes, Jeroen, Jury
Delabastita, Dirk, Jury
NOEL, Indra, Copromoteur, Personne externe
Arteel, Inge, Jury, Personne externe
BANOUN, Bernard, Jury, Personne externe
BESSON, Jean-Louis, Jury, Personne externe
Date de réussite: 27 mars 2013
- Docteur en Sciences
«*Internal rural migration and marginality: the case of Agusan del Sur, Philippines*” of Daix, N.
Superviseur(s)/conseiller: Orban-Ferauge, Françoise, Promoteur, Personne externe
Depiereux, Eric, Jury
Henry, Sabine, Jury
OLIVEAU, Sébastien, Jury, Personne externe
WALPOLE, Pedro, Jury, Personne externe
Date de réussite: 20 août 2010
- Doctor of Economics and Business Management
“*Essays on the economics of education*” of Tenikue, M.
Supervisor(s)/Advisor: Baland, Jean-Marie, Supervisor
Verardi, Vincenzo, Jury
Gaspart, Frédéric, Jury
Lambert, Sylvie, Jury, External person

Krishnan, Pramilla, Jury, External person
De Crombrugghe de Picquendaele, Alain, Jury
Date of Award: 26 Jun 2009

Institutionnalisation de la question du genre

Dès septembre 2011, un groupe Genre a été mis sur pied à l'UNamur. Ce groupe Genre, composé d'académiques (Claire Lobet-Maris, Séverine Dussolier, Stéphane Leyens, Patricia Vendramin, Gérard Valenduc) et de scientifiques (Nathalie Grandjean, Céline Declaire, Sarah Gallez, Catherine Bert, Marie-Gabrielle Lemaire) a été, à l'origine, en charge des trois missions suivantes :

- **Fédérer** les chercheur(e)s qui s'intéressent et/ou travaillent sur le Genre au sein de l'UNamur.
- **Rendre visibles** les problématiques de Genre, tant aux niveaux théorique et scientifique, qu'aux niveaux stratégique et politique.
- **Se forger une expertise** commune au sein de l'UNamur, qui puisse répondre aux divers appels et propositions qu'offre la recherche nationale et internationale.

Très vite, le groupe Genre a été sollicité en interne sur des questions de discriminations liées au genre et d'inégalités dans les carrières entre les femmes et les hommes. Il a répondu à ces demandes et s'est donc chargé d'une quatrième mission, **de conseils et d'appui aux politiques de gender mainstreaming**.

Un Vice-Rectorat au Genre a été créé en janvier 2013.

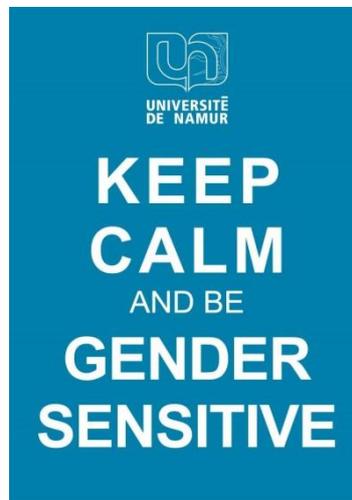
Depuis le 2 juin 2014, l'UNamur est signataire de la Convention personnes de contact genre avec le Ministre de la Recherche. La Vice-Rectrice au Genre de l'UNamur est la personne contact genre représentant l'Université de Namur pour la Fédération Wallonie Bruxelles. Son rôle est d'assurer la prise en charge de la question du genre à l'UNamur et en Fédération Wallonie Bruxelles.

L'UNamur s'est donc engagée, via la Vice-Rectrice au Genre à :

1. Fournir un rapport annuel sur l'état de l'égalité de genre dans l'Institution.
2. Assurer la mise en réseau des personnes impliquées dans la question du genre au sein de son Institution tant au niveau intra et inter institutionnel que régional, national et international.
3. Assurer une meilleure visibilité à la question du genre au sein de son Institution.
4. Rédiger des propositions pour un plan à établir en collaboration avec les autorités académiques en vue d'accroître l'égalité de genre au sein de l'Institution.
5. Rédiger un rapport d'activité annuel présentant le travail réalisé par des personnes de contact « genre ».

Visibilité donnée à la question du genre à l'UNamur

Différentes activités tant scientifiques que culturelles ont été organisées à l'UNamur afin de mettre la question du genre à l'ordre du jour. Ces activités sont relayées sur la page de la Vice-Rectrice au genre : <https://www.unamur.be/services/qualite/genre>



○ 2014

- Intervention de Nathalie Grandjean (doctorante à l'UNamur) lors de la journée d'études du CIEP (Centre d'information et d'éducation populaire) sur les inégalités de genre qui s'est déroulée le **28 février 2014**. Les questions suivantes ont été soulevées : Comment ces inégalités spécifiques se manifestent-elles aujourd'hui ? Comment s'articulent-elles avec d'autres inégalités, socio-économiques, racisme ? Comment se renforcent-elles ? Quel rôle un mouvement social doit-il jouer pour lutter contre ces inégalités ?

<http://www.ciep.be/Actualites/tous-et-toutes-concerne-e-s-par-les-inegalites-de-genre.html>

- **1er mars 2014**: Journée des mémorandes organisée à l'UNamur par le réseau Grabuges et le Vice rectorat Genre sur la thématique : « Comment intégrer le genre dans un (travail préparatoire au) mémoire ? ».

Les thématiques suivantes ont été abordées :

- ✓ « Intégrer une approche de genre dans sa recherche ou entamer une recherche sur le genre, quelle différence ? », J. De Ganck (doctorante, ULB) et A. Safuta (doctorante, UCL).
 - ✓ «Dépasser les outils binaires d'analyse des séries ? »
 - ✓ Milieux et pratiques genrées, (re)production des stéréotypes, régulations sociales.
 - ✓ Représentations de l'homosexualité masculine/féminité.
 - ✓ Interroger la mixité et l'impact des stéréotypes.
 - ✓ Parcours et visions des/ sur les femmes intellectuelles ou écrivains.
 - ✓ Discuter les politiques et dynamiques de transformation (santé et sexualité).
- Dans la foulée des événements organisés lors du 8 mars (Journée internationale des droits des femmes), le Vice-Rectorat au Genre et le Groupe Genre de l'UNamur ont organisé une journée d'étude « Genre et Université » le **13 mars 2014** sur les 3 thématiques suivantes :

Les intervenants furent les suivants :

- ✓ Yves POULLET, Recteur de l'Université de Namur
 - ✓ Claire LOBET-MARIS, Vice-Rectrice au Genre
 - ✓ Nicole DEWANDRE – Conseillère pour les matières sociétales à la DG Recherche CONNECT, Commission Européenne et cheville ouvrière de « Femmes et Science »
 - ✓ Claire GAVRAY – Professeure à l'Université de Liège et spécialiste des questions d'égalité de genres dans les Universités
 - ✓ Zakia KHATTABI, Sénatrice au Parlement de la Communauté française, membre de la Commission Enseignement supérieur, auteure du projet de résolution sur l'égalité de genre dans l'enseignement supérieur
 - ✓ Représentantes des corps académique, scientifique et ATG de l'UNamur
- Les CHEFF , fédération étudiante LGBTQI, ont organisés la première édition de leur colloque le **26 avril 2014** à l'UNamur dans le but de réunir autour d'un même événement chercheur/se(s), étudiant/e(s), militant/e(s) et citoyen/ne(s). Le programme peut être téléchargé via <http://www.lescheff.be/wp-content/uploads/2014/03/flyer-colloque.pdf>.
 - Le **15 mai 2014** a eu lieu le colloque international « Habemus Gender ! Déconstruction d'une riposte religieuse ». Nathalie Grandjean (doctorante à l'UNamur) y est intervenue
 - Participation à l'émission "Tout le monde prend l'R': sur les stéréotypes de genre dans les médias le **18 juillet 2014**. Nathalie GRANDJEAN : Les stéréotypes hommes-femmes dans les médias (La Première, tout le monde prend l'R - 18/07/2014)
Podcast : <http://www.rtb.be/radio/podcast/player?id=1944038&channel=lapremiere>
 - Lors de l'European Business Ethics Network (EBEN) Research Conference qui a eu lieu les **10 & 11 octobre 2014**, François Dessart de la Faculté des sciences économiques, sociales et de gestion, Centre de Recherche sur la Consommation et les Loisirs a présenté son papier : "Sex Differences in Ethical Consumption: The Gender Incongruence Hypothesis"
 - Lors du 17th European Roundtable on Sustainable Consumption and Production (ERSCP) qui a eu lieu du **14 au 16 octobre 2014**, François Dessart de la Faculté des sciences économiques, sociales et de gestion, Centre de Recherche sur la Consommation et les Loisirs a présenté son papier : "Gender perceptions of sustainable consumers".

- Dans le cadre de la thématique "TOUS GENRES BIENVENUS" organisée par le Point Culture, l'espace culturel de l'UNamur : le Quai 22 a accueilli, **le 22 octobre 2014**, l'atelier "Trans* pour les NULles".

Transgenres - qui sont-ils/elles? Quels sont leurs questionnements, leurs parcours de transitions, leurs revendications? L'objectif de cet atelier "Trans* pour les NULles" est de sensibiliser de façon conviviale et interactive le public aux transidentités, et de montrer comment la construction sociale des normes et des stéréotypes de genres peut conduire à des phénomènes d'exclusion et de discrimination.

http://namur.pointculture.be/agenda/evenement/tous-genres-confondus_582/

http://namur.pointculture.be/agenda/evenement/drag-king_583/

http://namur.pointculture.be/agenda/evenement/trans-pour-les-nulles-au-quai-22_584/

http://namur.pointculture.be/agenda/evenement/quel-genre_635/

- Intervention de Claire Lobet-Maris lors des 25 ans de l'ASBL Sophia le **21 novembre 2014** : « Think We Must ! » <http://www.sophia.be/index.php/fr/events/view/2158>

○ 2013

- Intervention de Nathalie Grandjean de la Faculté de philosophie et lettres, Faculté d'informatique, Centre de Recherche Information, Droit et Société au colloque de Sophia Genderstudies : een genre apart ? Savoirs de genre : quel genre de savoir? Le 18 octobre 2013.

○ 2011

- Participation de Nathalie Grandjean à la conférence d'été et à l'AG de Connecting Research, Activism, Teaching and Equality Policies on women and gender in Europe. ATGENDER le 8 avril 2011.

<http://www.atgender.eu/>

- Participation de Catherine Bert de l'Université de Namur au séminaire de recherche doctorale (EDTSS) sur « Penser le soin : enjeux épistémologiques, éthiques et politiques » - Présentation et discussion de l'article de F. Brugère « Faire et défaire le genre. La question de la sollicitude » le 5 mai 2011.

○ 2010

- Participation de Nathalie Grandjean à la conférence « Choix contraints ou libres choix, quel impact sur l'égalité des genres ? » le 18 mai 2010.

- Intervention d'Antoine Masson de l'UNamur sur la thématique «Transgression au féminin» à la table ronde autour du film "Romance X" de Catherine Breillat, projet « Normes, Genre et Sexualités », lors du 175e anniversaire de l'ULB, le 11 mars 2010.
- **2008**
 - Participation de Séverine Dusollier de la faculté de Droit de l'UNamur au 5th Annual Symposium on IP/Gender "Mapping the Connections": Queering intellectual property: a deconstruction of the masculine property and the female public domain le 4 avril 2008.
 - Christine Delhaxhe a organisé à l'UNamur la présentation d'outils relatifs à la vie affective, relationnelle et sexuelle dans le cadre du handicap physique et du handicap mental, le 8 mai 2008.

Liste des personnes de référence

- **Claire Lobet-Maris**

Vice-rectrice aux politiques de la Qualité, du Genre et du Développement durable

<http://directory.unamur.be/staff/clobet>

Courriel : claire.lobet@unamur.be

Téléphone : +32 (0)81 72 49 91

- **Nathalie Grandjean**

<http://directory.unamur.be/staff/ngrandje>

Courriel : nathalie.grandjean@unamur.be

Téléphone : +32 (0)81 72 49 61